Compte de Résultat 15/11/2018

UNSA_MAIF 2017

Compte de Résultat

Charges

Compte	Libellé	Montant
60	Achats	1 674,03 €
61	Services extérieurs	58,85€
62	Autres services extérieurs	24 264,52 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
64	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 306,08 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptiionnelles	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00€

Totaux	28 303,48 €

Evènements pluri-annuels	

Produits

Compte	Libellé	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, march	36,95 €
74	Subvention d'exploitation	23 285,96 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
756	Cotisation	9 727,94 €
76	Produits financiers	6,05 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00€
789	Contributions de financement	0,00 €
79	Transferts	0,00€

Totaux	33 056,90 €

Résultat excédentaire :	4 753,42 €

Bilan 15/11/2018

Bilan UNSA_MAIF 2017

ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	
Actif incorporel	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	
Actif corporel	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	
Actif financier	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

ACTIF CIRCULANT					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	
Stocks et Fournitures	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
Créances	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €	0,00€	
Total 2	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	9 321,79 €	0,00€	9 321,79 €	5 668,37 €
Total 3	9 321,79 €	0,00 €	9 321,79 €	5 668,37 €

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Total Actif	10 421,79 €	5 668,37 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
Fonds Propres	Net	N-1
Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00 €	0,00€
Ecarts de réévaluation	0,00 €	0,00 €
Réserves	5 668,37 €	2 795,10 €
Report à nouveau	0,00 €	0,00€
Résultat	4 753,42 €	2 873,27 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00 €	0,00€
Ecarts de réévaluation	0,00 €	0,00€
Subventions d'investissement sur biens non renouve	0,00€	0,00€
Total	1 10 421,79 €	5 668,37 €

PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00€	0,00€
Total 2	0,00 €	0,00 €

	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00€	0,00€
Total 3	0,00 €	0,00 €

DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00€	0,00€
Dettes financières	0,00€	0,00€
Dettes diverses	0,00€	0,00€
Total 4	0,00 €	0,00 €

		Net	N-1
Compte de régularisation		0,00€	0,00€
	Total 5	0,00 €	0,00 €
То	al Passif	10 421,79 €	5 668,37 €



ANNEXE DE L'EXERCICE 2017

Préambule

L'annexe de l'UNSA MAIF fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1_{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 10 421.79 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat excédentaire de 4 753.42 €.

Faits caractéristiques

- . Réunion de la commission de contrôle financier en avril 2018 qui a émis un avis favorable sur la tenue des comptes 2017.
- . Assemblée générale le 18 octobre 2017 :
- . Approbation du rapport financier, des comptes de l'exercice 2016.

Présentation

Le syndicat UNSA MAIF a pour objet :

- . L'amélioration des conditions d'existences économiques, sociales et morales des travailleurs.
- . De conclure des conventions collectives et des accords portant sur toutes les questions touchant à la profession de son ressort et adhérer aux conventions collectives et accords existants
- . D'établir des liens de solidarité entre tous les salariés concernés par les statuts du syndicat UNSA MAIF
- . De coordonner et d'impulser les luttes syndicales nécessaires à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes de l'UNSA MAIF au 31 décembre 2017 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et Amortissements

L'UNSA MAIF ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2017 et a opté pour l'amortissement à partir de 500 euros.

Variation des capitaux propres :

Les capitaux propres passent de 5668.37 € à 10421.79 €, soit une variation de 4753.42 € correspondant au résultat excédentaire de la période.

Tableau de détermination des ressources nettes de reversements

COMPTE	LIBELLE COMPTE	MONTANTS
756	Cotisations	9727.94
653	Reversements de cotisations	2248.08
74	Subvention d'exploitation	23285.96
	Totaux	30 765.82

Autres informations:

Modalité de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

Le compte 74, subvention d'exploitation, est constitué par une enveloppe annuelle, prévue par l'accord IRP en vigueur, attribuée à chaque Organisation Syndicale représentative et affectée aux remboursements des frais de fonctionnement et de déplacement.

Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2017 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son activité et son fonctionnement, l'UNSA MAIF, s'appuie sur 8 Délégués Syndicaux, dont son Secrétaire Général. Les enveloppes horaires, prévues par l'accord IRP en vigueur, représentent 2,5 ETP (Equivalents Plein Temps),

Moyens matériels :

Conformément à l'accord IRP en vigueur, les locaux qu'elle occupe, sis Maison des Syndicats, 200 avenue Salvador Allende, 79038 NIORT CEDEX 9, sont mis à disposition par l'entreprise, ainsi que les moyens matériels :

- . 2 lignes téléphoniques,
- . 1 fax,
- . 1 PC relié au réseau de l'entreprise.
- . Navette interne pour la diffusion des publications et tracts.
- . 2 photocopieurs sont mis à la disposition de l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives.